



SOLO CO Fire Detector Tester
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
 SDS0081CA-FR

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit**
 Désignation Commerciale SOLO CO Fire Detector Tester.
 Nom Commercial SOLO C6-XXX (XXX indique une variante du client).
 N° CAS Mélange.
 N° EINECS Mélange.
 No. D'Enregistrement d'REACH Aucun attribué.
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
 Utilisation Identifiée Détection des sources de monoxyde de carbone (CO).
 Utilisations Déconseillées Rien de connu.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
 Identification de la société SDI, LLC, 3535 State Highway 66, Parkway 100 Building 6, Neptune NJ07753, USA.
 Téléphone (732) 751 9266
 Fax (732) 751 9241
 Email sales@sdfire.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence**
 Info Trac 1-800-535-5053
- 1.5 Adresse du Fabricant**
 Detectortesters (No Climb Products Ltd). Edison House, 163 Dixons Hill Road, Welham Green, Hertfordshire AL9 7JE. United Kingdom
 Téléphone +44 (0) 1707 282760
 Fax +44 (0) 1707 282777
 Email SDS@detectortesters.com

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**
 Classification WHMIS Gaz sous pression: Gaz comprimé; Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Repr. 1A Peut nuire au fœtus.
- 2.2 Éléments d'étiquetage**
 Désignation Commerciale SOLO CO Fire Detector Tester
 Pictogramme(s) de Danger
- 
GHS04


GHS08
- Mention(s) d'Avertissement Attention.
 Mention(s) de Danger H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 H360D: Peut nuire au fœtus.
- Conseil(s) de Prudence
 P201: Se procurer les instructions avant utilisation.
 P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P281: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
 P405: Garder sous clef.
 P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
 Contient 0.19 % en masse de composants inflammables. Ne pas percer ou brûler même après usage.
 Récipient sous pression : Entreposer à l'abri des rayons du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 122°F (50°C).
- 2.3 Autres informations** Aucun.
2.4 Autres informations Aucun.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produit tel qu'il est fourni: Aérosol.

3.1 Mélanges

Composants Dangereux	%W/W	N° CAS
Monoxyde de carbone	<1	630-08-0

3.2 Autres informations
 Aucun.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

- Inhalation S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent.
- Contact avec la Peau Non applicable.

- Contact avec les yeux
Ingestion
- Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.
Voie d'exposition peu probable. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Non attribué.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
- EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Réceptif sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- 5.1 Moyens d'extinction**
Moyens d'Extinction Appropriés
Moyens d'extinction inappropriés
- Eteindre l'incendie avec de l'eau pulvérisée.
Rien de connu.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
- L'échauffement peut provoquer une élévation de la pression avec risque d'éclatement.
- 5.3 Conseils aux pompiers**
- Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Si cette action ne présente aucun danger, éloigner les conteneurs de la zone d'incendie, sinon exposés au feu, ils risquent d'éclater.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Le produit est conditionné dans un récipient sous pression. Il est peu susceptible d'être à la source d'un déversement ou d'une fuite. En cas de rupture du contenant, le produit dégagé devra être contenu comme pour tout autre déversement de solvant.
- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
- Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
- Aucune mesure spéciale n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
- Ramasser mécaniquement et éliminer selon l'article 13. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération. Les récipients ne doivent être ni percés, ni détruits par incinération, même lorsqu'ils sont vides.
Consulter Aussi les Section: 8, 13.
- 6.4 Référence à d'autres sections**

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas percer ou brûler même après usage. Pratiquer une ventilation adéquate.
- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**
Température de stockage
Temps limite de stockage
Matières incompatibles
- Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire et stocker dans un endroit bien ventilé. Respecter les prescriptions légales concernant le stockage de contenants sous pression.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Stable dans les conditions normales.
Non attribué.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
- Détection des sources de monoxyde de carbone (CO).

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE.	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m ³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	Remarque
Monoxyde de carbone	630-08-0	25	-	-	-	Ontario (Canada)
		25	-	-	-	ACGIH

Source:

CCOHS = Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

- Règlement 833 (Canada, Ontario)

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

8.2 Contrôles techniques appropriés

Pratiquer une ventilation adéquate.

8.3 Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage

Non requis normalement.



Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)

Non requis normalement.



Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.



Dangers thermiques

Non applicable.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur.	Incolore.
Odeur	Aucun.
Seuil Olfactif (ppm)	Non applicable.
pH	Non déterminé.
Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition/Point/Intervalle d'ébullition (°C)	Non disponible.
Point d'Eclair (°C)	Non disponible.
Taux d'Evaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable. Testé conformément au CFR 1910.1200 Annexe B – B.3
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non déterminé.
Pression de vapeur	Non déterminé.
Densité de vapeur	Non déterminé.
Densité relative	Plus lourd que l'air.
Solubilité(s)	Non déterminé.
Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non déterminé.
Température d'inflammation	Non déterminé.
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	Non déterminé.
Température de Décomposition (°C)	Non déterminé.
Viscosité Cinématique	Non déterminé.
Propriétés explosives	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Aucun.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réaction dangereuse connue dans le cadre de l'utilisation prévue.
10.4 Conditions à éviter	Chaleur et lumière solaire directe.
10.5 Matières incompatibles	Non attribué.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Rien de connu.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
11.1.1 Mélanges	
Toxicité aiguë	Faible toxicité aiguë.
Irritation	Non irritante.
Corrosivité	Non classé..
Sensibilisation	Non sensibilisant pour la peau.
Toxicité à dose répétée	Non attribué.
Cancérogénicité	Aucune preuve d'action cancérigène.
Mutagénicité	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Peut nuire au foetus.
Danger par aspiration	Non attribué.
11.2 Autres informations	Aucun.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

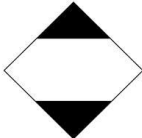
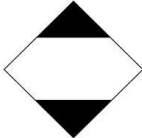


12.1 Toxicité	Peu toxique pour les organismes aquatiques.
12.2 Persistance et dégradabilité	Pas d'informations disponibles.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations disponibles.
12.4 Mobilité dans le sol	Le produit devrait être peu mobile dans le sol.
12.5 Autres effets néfastes	Aucun.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Recycler uniquement les emballages complètement vides. Les récipients ne doivent être ni percés, ni détruits par incinération, même lorsqu'ils sont vides. Aérosol non vidé: Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé. NE PAS mettre en décharge.
13.2 Autres informations	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU	UN 1950.
ADR, IMDG, IATA,	

14.2 Nom d'expédition des Nations unies	
ADR	1950 AÉROSOLS
IMDG	AÉROSOLS
IATA	AÉROSOLS, Non inflammable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR	
Classe / Classification	2 5A Gaz.
Étiquette	2.2
IMDG, IATA, TDG	
Classe / Division	2.2
Étiquette	2.2
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	Aucun.
14.5 Dangers pour l'environnement	
Polluant Marin	Aucun.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz
Code Kemlar	-
IMDG EMS	F-D, S-U
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
14.8 Autres informations	
ADR	
Quantité limitée (QL)	1L
	
Catégorie de transport ADR	3
code de restrictions en tunnel	Non applicable en quantités limitées.
IMDG	1L
Quantité limitée (QL)	
IATA	
Quantité limitée (QL)	1L
	
	
Règlement type de l'ONU	UN 1950, AÉROSOLS, 2.2
US	AAR.D lorsque transportées en quantités limitées (poids brut <30kg ou 66 livres).

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classé conformément au règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations exigées par ce règlement.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Réglementations Canadiennes	
Liste intérieure des substances	Listé: Monoxyde de carbone (CAS No.: 630-08-0)
Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Non répertorié
Liste de substances d'intérêt prioritaire	Non répertorié
Liste des substances toxiques	Non répertorié
Liste des substances de l'Inventaire national des rejets de polluants	Listé: Monoxyde de carbone (CAS No.: 630-08-0)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1,2,8

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
CCOHS	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IATA	Association internationale du transport aérien
TDG	Transport des marchandises dangereuses



SOLO CO Fire Detector Tester

Dégagements de responsabilité

Les informations sont données en toute bonne foi et sont basées sur les meilleures connaissances de SDi et de ses conseillers. Toutefois leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité ne peuvent être garanties. No Climb Products Ltd. décline toute responsabilité en cas de pertes ou de dommages résultant de l'utilisation de ces informations. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de la société et de ses conseillers, nous déclinons toute responsabilité en cas de pertes ou dommages résultant de l'utilisation du produit à des fins autres que pour lesquelles il est destiné.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.